

Budget annexe de la Régie de production d'électricité

Le Service Public Industriel et Commercial (SPIC) appartient à la Politique « Environnement » section « Eau » et au programme « Régie de Production d'Électricité ».

Il s'agit d'un budget annexe sous forme de régie sans autonomie juridique mais avec une autonomie financière afin de gérer l'activité de production d'électricité d'origine photovoltaïque et hydraulique, dans le respect des règles fiscales.

1. Les dépenses du budget primitif 2025

Les dépenses réelles de fonctionnement représentent un montant de **121 500 €** en gestion courante principalement constitué par 36 000 € de frais de personnel remboursés par la régie au budget général de la collectivité et 67 400 € de charges à caractères général (contrats de maintenance, abonnements compteurs, fiscalité etc...).

Etant entendu que le montant de ces dépenses réelles n'intègre pas les dotations aux amortissements qui représentent un montant de **124 000 €**.

Les dépenses réelles d'investissement représentent un montant global de **554 000 €** composé notamment des 125 000 € de remboursement de l'avance consentie par le Département lors de la création de la régie et de 429 000 € d'immobilisations en prévision de travaux ou de réparations.

Au total, les dépenses réelles inscrites au BP 2025 représentent un montant de **675 500 €**.

2. Les recettes du budget primitif 2025

Les recettes réelles de fonctionnement intègrent un montant de **245 500 €** constitué principalement de la vente d'électricité (240 000 €)

Les recettes réelles d'investissement représentant un montant de **430 000 €**

Au total, les recettes réelles inscrites au BP 2025 représentent un montant de **675 500 €**.

En conclusion, le montant du budget primitif proposé pour l'exercice 2025 s'élève au total à **675 500 €** en ne tenant compte que des dépenses et recettes réelles et à **799 500 €** en intégrant également les dépenses et recettes d'ordre (124 000 €) ; il est équilibré en recettes et en dépenses.

Tableau récapitulatif des crédits de paiements (dépenses et recettes réelles)

REGIE ENERGIE ELECTRIQUE

	BP 2024	BP 2025	BP 2025 - BP 2024 en €	BP 2025 - BP 2024 en %
Dépenses de fonctionnement dont	598 600,00	245 500,00	-353 100,00	-58,99%
Réal	298 600,00	121 500,00	-177 100,00	-59,31%
ordre	300 000,00	124 000,00	-176 000,00	-58,67%
Dépenses d'investissement dont	300 000,00	554 000,00	254 000,00	84,67%
Réal	210 154,00	554 000,00	343 846,00	163,62%
ordre	89 846,00	0,00	-89 846,00	-100,00%
TOTAL DEPENSES dont	898 600,00	799 500,00	-99 100,00	-11,03%
Réal	508 754,00	675 500,00	166 746,00	32,78%
ordre	389 846,00	124 000,00	-265 846,00	-68,19%
Recettes de fonctionnement dont	598 600,00	245 500,00	-353 100,00	-58,99%
Réal	508 754,00	245 500,00	-263 254,00	-51,74%
ordre	89 846,00	0,00	-89 846,00	-100,00%
Recettes d'investissement dont	300 000,00	554 000,00	254 000,00	84,67%
Réal	0,00	430 000,00	430 000,00	0,00%
ordre	300 000,00	124 000,00	-176 000,00	-58,67%
TOTAL RECETTES dont	898 600,00	799 500,00	-99 100,00	-11,03%
Réal	508 754,00	675 500,00	166 746,00	32,78%
ordre	389 846,00	124 000,00	-265 846,00	-68,19%